



**PROFESSIONNELS
AGRICULTEURS
ET ASSOCIATIONS^[1]**

VOTRE BANQUE

en toute
transparence



**PRINCIPALES
CONDITIONS
TARIFAIRES
2022**

En vigueur au 1^{er} avril 2022
Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable



(1) Définition des associations :
toute association de moins de 10 salariés ou association
ne relevant pas du domaine médico-social, sanitaire, de
l'enseignement et du cultuel.

VOTRE BANQUE

en toute transparence

Édito

Chers clients, chers sociétaires,

Nous avons le plaisir de vous présenter un extrait de nos conditions tarifaires applicables au 1er avril 2022.

Banquier et assureur, notre Caisse régionale accompagne au quotidien l'ensemble de la clientèle dans la réalisation de ses projets. Nous avons la volonté d'agir au service de notre territoire et avons fait le choix de placer l'humain au cœur de notre stratégie.

Quand les usages se digitalisent un peu plus chaque jour, nous affirmons au Crédit Agricole Normandie que cette expérience digitale sera toujours augmentée de l'humain. C'est notamment la raison qui nous engage à poursuivre notre politique d'investissement, tant pour améliorer la qualité d'accueil dans nos agences que pour développer de nouveaux services.

C'est dans cette optique que nous poursuivons le déploiement d'une politique tarifaire responsable et innovante au bénéfice de nos 750 000 clients. Cette transparence, essentielle dans la relation que nous entretenons, est la preuve concrète de notre engagement à vos côtés.

Nos équipes en proximité restent plus que jamais mobilisées pour votre satisfaction. Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Pascal DELHEURE

Directeur Général

Sommaire

● Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	3
● Banque à distance	4
● Vos moyens et opérations de paiement	5
● Offres groupées de services	8
● Irrégularités et incidents	9
● Découverts et crédits	10
● Epargne et placements financiers	11
● Vos opérations à l'étranger	12
● Assurances des moyens de paiement	14
● Assurances et prévoyance	15

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte	GRATUIT
Clôture ou transfert de compte vers une autre agence Crédit Agricole Normandie	GRATUIT

Services bancaires de base*	GRATUIT
-----------------------------	---------

RELEVÉS DE COMPTE

Relevé par internet (e-relevé)	GRATUIT
Relevé de compte décadaire (3 par mois) par quinzaine (2 par mois) 	1,23 €/relevé
Relevé de compte journalier papier	1,23 €/relevé
Frais d'envois de relevé papier :	
- Regroupement de plusieurs relevés dans une même enveloppe	GRATUIT
- Un relevé et une enveloppe/compte	3,15 €/mois
Relevé mensuel de compte en braille	GRATUIT
Relevé d'échelles d'intérêts	8,48 €/relevé
Frais d'envoi du relevé mensuel détaillé IFR	5,20 € HT/mois



Sûr, rapide, écologique, GRATUIT, l'e-relevé est accessible dans votre espace de banque en ligne. Il a la même valeur légale que le relevé papier.

TENUE DE COMPTE

Frais de tenue de compte 	12,32 €/mois
Frais de tenue de compte association	GRATUIT
Frais de gestion de compte inactif ⁽¹⁾	30 €/an
Commission mensuelle de mouvement de compte (calculée sur la somme des opérations enregistrées au débit du compte dans le mois, hors remboursement de crédit) 	Taux mini : 0,057% maxi : 0,11%
Commission mensuelle de mouvement de compte association	GRATUIT
Commission trimestrielle du plus fort découvert (calculée sur la somme des pointes débitrices de chaque mois qui compose le trimestre civil)	Taux 0,07%

SERVICES EN AGENCE

Retrait d'espèces de dépannage dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage hors agence teneur de compte	2 €/retrait
Retrait d'espèces dans votre agence sans émission de chèque (ou autre agence si service indisponible)	GRATUIT
Mise à disposition de fonds auprès d'une autre Caisse régionale (sous réserve d'acceptation préalable du Crédit Agricole Normandie et avec un maximum de 8 000 € sur une période de 6 mois)	19,70 €
Commission de gestion (espèces-chèques) pour Grandes et Moyennes surfaces (GMS)	Sur devis

Frais de location de coffre-fort (selon volume du coffre)	De 67,50 € HT/an à 196,67 € HT/an
---	-----------------------------------

RECHERCHE ET INFORMATION

Frais de recherche de documents (notamment photocopie d'un relevé de compte de plus d'un an, chèques, autres pièces de caisse, contrats de prêt et tout autre document y figurant...):	
- Forfait jusqu'à 10 photocopies	13,08 € HT
- Au-delà	Sur devis

 Service inclus dans une offre groupée de services.

* Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte) : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5-1 du Code Monétaire et Financier.

(1) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 € et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

BANQUE À DISTANCE

Abonnement à des services de banque à distance.
(Internet, téléphone fixe, SMS, etc) (hors coût du fournisseur d'accès à internet)

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

Abonnement aux offres professionnels et agriculteurs :
Accès au service de consultation des comptes en ligne 

GRATUIT

Ces services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Ma Banque
- Paiement Mobile, dédiée aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
 - Paylib en Ligne ⁽¹⁾
 - Paylib sans contact ⁽²⁾
 - Paylib entre amis ⁽³⁾

Accès aux autres services 

De 3,13 € à 9,65 €/mois

SERVICE D'ALERTE PAR SMS

Alerte mise à disposition des moyens de paiement 	0,31 €/envoi
Alerte solde journalier 	0,35 €/envoi
Alerte confirmation écrêtage (non exécuté)	0,82 €/envoi

OFFRES TECHNOLOGIQUES

EDI

Abonnement EDIWeb (EDI=Échanges de Données Informatisées)	À partir de 12,12 €/mois
Abonnement Pack Prélèvement	4,50 €/mois
Ma Signature Performance	2,50 €/mois
Ma Signature EDI Premium	3,54 €/mois
Abonnement EBICS-T (non signé)	48 €/mois
Abonnement EBICS-TS (signé)	45 €/mois
Abonnement Certificat Swift 3 SKEY	61 €/an

ENCAISSEMENT À DISTANCE

Abonnements E-Transactions Access 1 ^{er} contrat	17 € HT/mois
Abonnement E-Transactions Premium	22 € HT/mois
Abonnement E-Transactions Accès supplémentaire	12 € HT/mois
Abonnement contrat de vente à distance par internet VAD (hors E-transactions)	Sur devis

TPE

Abonnement TPE - Lecteur chèques 3xcb (paiement en 3 fois)	Selon tarif fournisseur Sur devis
---	--------------------------------------

(1) Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo «PAYLIB».

(2) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

(3) Service permettant d'effectuer un virement entre particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait La 2^e carte à moitié prix (sur un même compte). La réduction s'applique sur la carte la moins chère des deux.

Fourniture d'une carte de débit⁽²⁾ (carte de paiement à autorisation systématique) »»)

Carte commerciale⁽¹⁾ à autorisation systématique Mastercard Pro 31,50 €/an

Fourniture d'une carte de débit⁽²⁾ (cartes de paiement internationale à débit immédiat) »»)

Carte commerciale⁽¹⁾ Business Mastercard 52,50 €/an

Carte commerciale⁽¹⁾ Business Mastercard Executive 136,50 €/an

Fourniture d'une carte de débit⁽²⁾ (cartes de paiement internationale à débit différé)

Carte commerciale⁽¹⁾ Business Mastercard 52,50 €/an

Carte commerciale⁽¹⁾ Business Mastercard Executive »» 136,50 €/an

Paiement par carte

Paiements par carte en Euro⁽³⁾ (paiements en France et dans un pays de l'E.E.E.⁽³⁾ soumis au règlement européen N°924/2009)

GRATUIT

Autres paiements par carte⁽⁵⁾
+ Frais proportionnels du montant du paiement 0,42 €/opération
2,55%

Retrait par carte

Retrait par carte en euro⁽⁴⁾, dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)⁽³⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole

GRATUIT

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'un autre établissement (à l'exception de la Carte commerciale Business Mastercard Executive).

1 €/retrait

(dès le 5^{ème} retrait par mois)

Autres retraits⁽⁵⁾

3,45 € fixe/retrait
+ 2,55%

Autres opérations carte

Frais d'envoi de la carte en recommandé simple (frais de poste inclus) suite à la demande du client 8,50 €

Rédition du code confidentiel 9,80 €

Frais de retrait d'espèces au guichet hors euro (cash)
+ Frais proportionnel au montant de l'opération 6,72 €/retrait
2,58%

Augmentation des plafonds d'utilisation à la demande du porteur

Jusqu'à 2 mois 5 €

Pour les cartes Business Executive

GRATUIT

Opposition faite par le titulaire de la carte

GRATUIT

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif

GRATUIT

»» Fonctionnalité sans contact.

(1) Carte commerciale : sont considérées comme cartes commerciales, les cartes dédiées à un usage strictement professionnel et identifiées comme telles.

(2) Carte de débit : sont considérées comme des cartes de débit : les cartes à débit immédiat, à débit différé et les cartes à autorisation systématique.

(3) Opérations par carte (paiements et retraits) et virements, en euros dans l'Union Européenne = Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède. Espace Economique Européen (E.E.E) = UE + Islande, Liechtenstein et Norvège. cf carte en p. 16.

(4) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009) cf carte en p. 16.

(5) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009 cf carte en p. 16.

VIREMENT

Virement SEPA⁽¹⁾ en Euro

Valeur J⁽²⁾

Emission d'un virement SEPA occasionnel	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel	GRATUIT	GRATUIT
- Vers un compte Crédit Agricole		
- Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4 €
Emission d'un virement SEPA ⁽¹⁾ permanent :	GRATUIT	
- Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	
- Frais par virement permanent	GRATUIT	
Commission de virements sur liste par EDI titre	GRATUIT	
Frais d'émission par virement externe SEPA ⁽¹⁾ signé (certificat)	0,20 €	
Frais d'émission par virement SEPA ⁽¹⁾ non signé (confirmation web disjoint)	0,30 €	
Frais d'émission par virement spécifique orienté trésorerie (VSOT) signé	3,60 €	
Frais d'émission par virement spécifique orienté trésorerie (VSOT) non signé (confirmation web disjoint)	5,40 €	
Frais de virement non exécuté (rejet technique)	15,60 €	
Frais rejet/retour d'un virement SEPA ⁽¹⁾	4,10 €	
Emission d'un virement instantané SEPA Via le service de banque à distance par internet Crédit Agricole En Ligne Site Internet www.credit-agricole.fr/ca-normandie -Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse Régionale	0,90 €	

Réception d'un virement SEPA⁽¹⁾

Frais par virement interne au Crédit Agricole Normandie	GRATUIT	Valeur J ⁽²⁾
Frais par virement en euros provenant d'un compte domicilié dans zone SEPA ⁽¹⁾	GRATUIT	Valeur J ⁽²⁾
Frais avis de crédit virement SEPA ⁽¹⁾ reçu de l'étranger, ou réception de fonds (fax ou mail)	3,69 €	
Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision	15,60 €	
Réception de virement instantané SEPA	GRATUIT	

Pour les virements internationaux non SEPA⁽¹⁾, vous reporter à la rubrique «Opérations internationales (hors SEPA⁽¹⁾)» à partir de la page 12 de cet extrait.

Prélèvement

Demande d'attribution d'un Identifiant Créancier SEPA ⁽¹⁾ (ICS)	77 €
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽¹⁾	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par remise d'avis de prélèvement par échanges de données informatisées	GRATUIT
Frais avis de prélèvement signé	0,20 €
Frais d'opposition et révocation sur avis de prélèvement	GRATUIT

Chèque

Remise de chèque(s) sur le compte	GRATUIT
-----------------------------------	---------

(1) SEPA = Single Euro Payments Area (Espace unique de paiement en Euros) Zone SEPA = E.E.E.+ la Suisse, Monaco et Saint Marin. cf carte en p. 16.

(2) J = inscription sur le compte - E = échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche ou jours fériés sont reportées au 1^{er} jour ouvré suivant). La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

Date de valeur chèque remis à l'encaissement : à compter de son inscription sur le compte J+1. La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

Paiement d'un chèque

GRATUIT Valeur J⁽¹⁾

Frais d'émission d'un chèque de banque

14,40 €

Lettre chèque, chèque en continu

Selon tarif fournisseur

Frais d'envoi de chéquier à la demande du client :

- Sous pli ordinaire, à partir du 1^{er} chéquier par an

1 €

- En recommandé simple

8,50 €

- En envoi sécurisé à l'étranger en DHL

Selon poids

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

16,20 €

Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur

16,20 €

Effets à l'encaissement ou à l'escompte

Effets non échus remis au moins 5 jours ouvrés avant échéance :

Frais par remise LCR ou BOR support papier

GRATUIT

Frais par effet

4,80 € Valeur E⁽¹⁾

Frais par remise LCR ou BOR par EDI

GRATUIT

Frais par effet signé

0,28 €

Frais par LCR transmise via Crédit Agricole En Ligne

0,28 €

Frais de réclamation ou prorogation d'effet,
changement de domiciliation

16,80 €

Effet revenu impayé (encaissement ou escompte)

20,30 €

Effets reçus au paiement

Paiement des effets : traite reçue à l'échéance

GRATUIT

Valeur = E⁽¹⁾

Paiement des effets : traite reçue après l'échéance

GRATUIT

Valeur =
Date de règlement

Relevé LCR BOR Crédit Agricole En Ligne
(e-document)

GRATUIT

Frais de rejet de LCR ou BOR (à payer)

19,95 €

Relevé LCR BOR papier (envoi postal)

0,90 €/envoi

(1) J = inscription sur le compte - E = échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche ou jours fériés sont reportées au 1^{er} jour ouvré suivant). La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.



OFFRES GROUPÉES DE SERVICES



Offre groupée de produits et services utiles à la gestion de vos comptes «Vos essentiels du quotidien», auxquels vous pouvez ajouter des options selon vos besoins. Les services peuvent être achetés séparément.
Cotisation à une offre groupée de services.

Le Compte à Composer Professionnels

Vos essentiels du quotidien : LE SOCLE

Exonération des frais de tenue de compte
Exonération de la commission de mouvement
Crédit Agricole En Ligne (PRO RIB et Titres)
Date de valeur J⁽¹⁾ pour les chèques
Date de valeur J⁽¹⁾ pour les effets
Mise en place illimitée de prélèvements
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Pro Plus
E-Documents
Relevé de compte bimensuel
Alerte solde journalier (e-mail ou SMS)
Alerte mise à disposition des moyens de paiement (e-mail ou SMS)

Cotisation du socle selon volume des flux confiés

en dessous de 100 000,00 €	19 €/mois
de 100 000,01 € à 200 000,00 €	22 €/mois
de 200 000,01 € à 500 000,00 €	27,20 €/mois
de 500 000,01 € à 1 000 000,00 €	33,20 €/mois
de 1 000 000,01 € à 3 000 000,00 €	41,40 €/mois
au delà de 3 000 000,01 €	Se référer aux conditions tarifaires Entreprises

Le Compte à Composer Agriculteurs

Vos essentiels du quotidien : LE SOCLE

Exonération des frais de tenue de compte
Exonération de la commission de mouvement
Crédit Agricole En Ligne (PRO RIB et Titres)
Date de valeur J⁽¹⁾ pour les chèques
Date de valeur J⁽¹⁾ pour les effets
Mise en place illimitée de prélèvements
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Agri Plus
Services experts PleinChamp
Publication illimitée de petites annonces sur PleinChamp
Abonnement à la newsletter hebdomadaire Réussir
E-Documents
Relevé de compte bimensuel
Alerte solde journalier (e-mail ou SMS)
Alerte mise à disposition des moyens de paiement (e-mail ou SMS)

Cotisation du socle selon volume des flux confiés

en dessous de 100 000,00 €	18,95 €/mois
au delà de 100 000,01 €	22,05 €/mois

Comptes Services Crédit Agricole Normandie

Anciennes gammes de Comptes Services Agri et Pro (plus commercialisées) : de 19,60 € à 68,40 € par mois

(1) J = inscription sur le compte - E = échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche ou jours fériés sont reportées au 1^{er} jour ouvré suivant). La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Plafond par opération	8,90 €
-----------------------	--------

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	18,55 €
--	---------

Frais de recherche d'adresse par intervenant spécialisé	75 €
---	------

Frais de saisie administrative à tiers détenteur (Avis à Tiers Détenteur, Opposition à Tiers Détenteur, Opposition Administrative)	Limité à 10% du montant dû au Trésor Public
	Plafond réglementaire à 100 €

Frais par saisie-attribution ou conservatoire (maximum)	82,50 €
---	---------

Protêt (+ frais d'huissier)	81,81 €
-----------------------------	---------

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	15,95 €
---	---------

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	14,80 €
---	---------

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, incluant : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable et d'injonction au titulaire et co-titulaire, frais de gestion du dossier d'interdiction bancaire, frais de représentation du chèque dans les 30 jours du 1^{er} rejet, frais de blocage de la provision, réalisation du certificat de non paiement, déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France.

Montant < ou = à 50 €	30 €/chèque
-----------------------	-------------

Montant > à 50 €	50 €/chèque
------------------	-------------

Frais par prélèvement rejeté pour défaut de provision :

- Si paiement < 20 €	Montant du paiement maximum
- Si paiement > ou = à 20 €	20 € (ce montant comprend s'il y a lieu la commission d'intervention)

Notification d'un rejet de prélèvement SEPA ⁽¹⁾ autre que défaut de provision	1,10 €
--	--------

Frais émetteur par avis de prélèvement revenu impayé sans provision ou autre motif (compte clos...)	4,10 €
---	--------

En cas d'interdiction bancaire

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	35 € /chèque
--	--------------

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	28,50 €
--	---------

(1) SEPA = Single Euro Payments Area (Espace unique de paiement en Euros) Zone SEPA = E.E.E. + la Suisse, Monaco et Saint Marin. cf carte en p. 16.



DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Intérêts débiteurs : Le taux des intérêts débiteurs est un taux révisable indexé sur le taux d'usure publié au Journal Officiel pour un découvert en compte des personnes agissant pour leurs besoins professionnels. A titre indicatif au 01/01/2022 : taux 14,48 % l'an. Le taux effectif global (TEG) est indiqué sur votre relevé de compte.

Opérations de financement

Prêt Express Pro	Nous consulter
Commission annuelle d'engagement sur ligne de caution et garantie bancaires et/ou sur ligne de crédit (CT et/ou OC)	Nous consulter
Frais de dossier sur financement	Nous consulter
Cash in Time (service d'affacturage)⁽¹⁾	
Commission de services sur factures cédées	3,5 % TTC du montant de la créance TTC
Cession Dailly	
Frais de dossier : mise en place ligne Dailly	Taux 0,75 % Minimum 100 €
Commission de bordereau par bordereau	13,64 €
Commission de service par facture papier	5,15 €
Commission minimum forfaitaire (si pas d'intérêts)	6,16 €
Commission de notification par facture	18,43 €
Commission de prorogation par modification	14,34 €
Impayé, réclamation (par opération)	14,34 €
Echéancier mensuel	5,15 €/mois
Avals, cautions et garanties bancaires	
Frais de dossier	A partir de 60,60 €
Frais de dossier acte complexe	Taux 0,75 % du montant Minimum 183,82 €
E-caution	
Cautions simples	25,25 €
Cautions complexes	121,20 €
Formalisation de garanties	
Warrant	60,60 €
Gage et nantissement	89 €
Nantissement titres et assurance-vie :	
- Produits Crédit Agricole Normandie	GRATUIT
- Produits autres banques	179 €
Renouvellement de garantie	59,59 €

BON À SAVOIR



Découvrez le Prêt Express Pro, un financement simple et rapide :

- 100% en ligne depuis votre compte sécurisé sur ca-normandie.fr
- une réponse immédiate en ligne⁽²⁾
- frais de dossier réduits

(1) Cash in Time est proposé par le Crédit Agricole et géré par sa filiale Crédit Agricole Leasing et Factoring, sous la marque Crédit Agricole Factoring - Société Anonyme au capital de 195 257 220 € - Siège social : 12 Place des Etats-Unis, 92120 Montrouge Cedex France - immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Nanterre sous le numéro 692 029 457 - Numéro individuel d'identification à la TVA intracommunautaire : FR 02 692 029 457. Crédit Agricole Leasing et Factoring est un établissement de crédit de droit français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (Direction des Agréments, des Autorisations et de la Réglementation - 4 place de Budapest - 75436 Paris) et agréée en qualité de société de courtage d'assurances.

(2) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par la Caisse régionale.

Incidents et vie du prêt

Frais de réédition tableau d'amortissement	14,33 € HT
Frais de mise à disposition du document de mainlevée de garantie	88 €
Acte de mainlevée de garantie (hors acte notarié)	597,92 €
Frais report échéance (dépassement de délai de remboursement du prêt)	92 € et taux d'intérêt majoré de plus 2% ou plus 2,80% (si échéance dépassée)
Changement de compte payeur	43,50 €
Frais d'étude ou de rédaction d'avenant par prêt (hors réaménagement)	Taux de 1% du capital restant dû - minimum 166 € maximum 500 €
Frais de décompte de prêt	25,25 €
Lettre de relance sur prise de garantie	15,20 €
Frais d'appel d'échéance (selon périodicité)	2,35 €
Attestation de remboursement de prêt	19,33 € HT
Frais de réaménagement de prêt	Nous consulter
Reconductio n d'une limite globale de trésorerie	14,14 €
Compta Prêt Agri	54,54 €

EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Epargne bancaire

Placement des excédents de trésorerie (Dépôt à Terme, Compte sur Livret Excédent Pro, Compte Excédent Pro)

Nous consulter

Placements financiers

Abonnement à des services d'accès aux opérations de bourse :

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral :

- A partir de 24 ordres par an
- Moins de 24 ordres par an

GRATUIT

97,25 €/an

Pour connaître les frais liés aux opérations de bourse

Nous consulter

BON À SAVOIR



INVEST STORE INTÉGRAL : OPTIMISEZ LA GESTION DE VOTRE PORTEFEUILLE. Ce service vous permet de suivre et gérer votre portefeuille, de passer des ordres de bourse en ligne 24H/24 et de bénéficier de SERVICES D'EXPERTS.

Les droits de garde prélevés au cours du 1^{er} trimestre*

(sur la base de la valeur des titres détenus au 31 décembre de l'année précédente)	Frais de tenue de compte/an/ compte titre HT en €	+ Frais fixes par ligne HT en €	+ Commission proportionnelle au montant du portefeuille par an en % HT
Obligations et OPCVM du Groupe CA	24	1,75	0,10
Autres valeurs	24	5,25	0,21
Titres nominatifs	24	5,25	0,29
Lignes étrangères	24	5,25	0,29
Actions CASA	24	GRATUIT	GRATUIT
Parts sociales (de Caisses locales du Crédit Agricole Normandie)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

Maximum de perception/compte titre : 354,92 € HT.

*Invest Store Intégral : exonération des droits de garde sur les lignes actions.

BON À SAVOIR



Nos spécialistes du service Affaires Internationales vous apportent des conseils sur mesure, pour répondre aux besoins de votre activité (import, export, change...)

E-mail : international@ca-normandie.fr

IBAN : International Bank Account Number = RIB international

BIC : Bank Identifier Code = Code identifiant de la banque

Si l'opération nécessite un achat ou une vente en devises : application de la commission de change. Les frais relatifs aux envois recommandés, Chronopost ou autre selon destination sont facturés suivant le tarif des sociétés postales. Les frais des correspondants bancaires seront repercutés.

Règlements à destination de l'étranger

Ces prix s'entendent avec l'option frais partagés (frais d'émission à la charge de l'émetteur, frais de réception à la charge du bénéficiaire).

Frais par émission d'un virement en euros vers un pays de l'E.E.E⁽²⁾.(incluant la Suisse) avec IBAN et BIC

- Ordre papier transmis à l'agence	4 €
- Ordre télétransmis par EDI	3,70 €

Frais par émission de virement, autres cas

- Ordre papier transmis à l'agence	18,50 €
- Ordre télétransmis par EDI	14,65 €

Frais d'émission de chèque de banque international

36,50 €

Frais de paiement de chèque émis à l'étranger ou d'effets libres sur l'étranger

42,95 €

Frais de règlement remise documentaire

Taux 0,20% du montant
Minimum 50,50 €

Règlements en provenance de l'étranger

Ces prix s'entendent avec l'option frais partagés (frais d'émission à la charge de l'émetteur, frais de réception à la charge du bénéficiaire).

Ordre de paiement domicilié à nos caisses

Frais de virement en euros en provenance d'un pays de l'E.E.E.⁽²⁾ avec IBAN et BIC

GRATUIT

Frais pour autre virement

19,20 €

Encaissements sur l'étranger

Frais d'encaissements d'un chèque :

- Sauf bonne fin (sous réserve d'encaissement)	Taux 0,10% du montant Minimum 29,30 €
- Crédit après encaissement	Taux 0,10% du montant Minimum 32,50 €

Frais d'encaissements d'effets libres

Taux 0,10% du montant
Minimum 29,30 €

Frais d'encaissement documentaire

Taux 0,20% du montant
Minimum 50,50 €

(1) SEPA = Single Euro Payments Area (Espace unique de paiement en Euros) Zone SEPA = E.E.E.+ la Suisse, Monaco et Saint Marin. cf carte en p. 16.

(2) Opérations par carte (paiements et retraits) et virements, en euros dans l'Union Européenne = Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède. Espace Economique Européen (E.E.E) = UE + Islande, Liechtenstein et Norvège. cf carte en p. 16

Change (hors change manuel et carte bancaire)

Opération sur devises (achat, vente, arbitrage) :

- Commission de change (se cumule avec les autres commissions)	Taux 0,10 % du montant Minimum 16,35 €
- Frais de mise en place Contrat de change (Terme, Option, Flexigain, Flexiterme)	45,50 €
- Abonnement CA ch@nge en ligne ⁽¹⁾	GRATUIT

Compte en devises

Frais mensuels de tenue de compte actif en devises	18,20 €
--	---------

Dates de valeur

Les dates de valeur sont toujours calculées en jours cambistes (jours ouvrés boursés en France et à l'étranger).

Opérations de débit	Valeur J
---------------------	----------

Opérations de crédit :

EURO et devises zone E.E.E ⁽²⁾	Valeur de rapatriement
Cession de devises dans «E.E.E.» ⁽²⁾ et «hors E.E.E.» ⁽²⁾	Valeur reçue du correspondant + 2 jours
Devises «hors E.E.E.» ⁽²⁾ sans cession	Valeur reçue du correspondant + 1 jour
Chèques sauf bonne fin en Euros et devises :	J + 6

La Caisse régionale dégage toute responsabilité en cas d'avis tardif de non paiement, absence d'avis ou non établissement de protêt à bonne date.

Crédit documentaire (CREDOC) à l'importation et l'exportation, garanties internationales, financement en devises...

Nous consulter

Règles communes à toutes les opérations internationales

Commission de personnalisation ou d'enrichissement de données	15,70 € TTC
Frais de recherche de documents (notamment photocopie d'un relevé de compte de plus d'un an, chèques et autres pièces de caisse...) :	
- Forfait jusqu'à 10 photocopies	13,08 € HT
- Au-delà	Sur devis
Frais d'avis de sort, prorogation, acceptation, impayé ou réclamation sur portefeuille (effets-remises documentaires)	45,45 €
Toute opération (chèques exclus) d'un montant inférieur à 76 € hors SEPA ou équivalent devises est facturée au prix forfaitaire de	9,60 €

(1) Accès gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

J = inscription sur le compte.

(2) Opérations par carte (paiements et retraits) et virements, en euros dans l'Union Européenne = Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède. Espace Economique Européen (E.E.E) = UE + Islande, Liechtenstein et Norvège. cf carte en p. 16



ASSURANCES DES MOYENS DE PAIEMENT

Cotisation Sécuricompte Professionnel Plus

3 €/mois

Cotisation Sécuricompte Agriculteur Plus

4 €/mois

Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutualles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurances mutualles à cotisations variables- 53, rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des Assurances.

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit agricole Normandie en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 022 868

Ces contrats sont principalement souscrits auprès de :

- PACIFICA SA au capital de 398 609 760 € entièrement libéré. Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard -75015 Paris. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865;
- PREDICA SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA, Caisse d'Assurances Mutualles du Crédit Agricole - société d'assurance mutualle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Service inclus dans une offre groupée de services.

BON À SAVOIR



Parce que toutes les associations sont différentes et que leurs activités sont diverses, SMACL Assurances et le Crédit Agricole vous proposent une assurance « à la carte » (responsabilité civile, dommage aux biens mobiliers, assistance aux personnes...).

Agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales

Les spécialistes assurance du Crédit Agricole proposent une offre assurance complète, sur mesure, pour répondre aux besoins de votre métier.

Peuvent être assurés :

- L'activité professionnelle : biens professionnels, locaux et véhicules, pertes financières, la responsabilité civile et la protection juridique.
- Les biens privés : l'habitat, les véhicules privés.
- La protection des personnes : maladie et accident, complémentaire santé, garantie des accidents de la vie, prévoyance, santé collective et individuelle des professionnels, dépendance, décès.

SécuriHELP AGRI

Versement d'une indemnité en cas de :

- Décès accidentel*
- PTIA accidentelle*
- Hospitalisation suite à accident*
- Arrêt d'activité suite à un dommage matériel accidentel causé aux biens d'exploitation

6 €/mois

SécuriHELP PRO

Versement d'une indemnité forfaitaire en cas d'arrêt d'activité suite à dommage matériel accidentel causé aux biens d'exploitation.

1 € /mois

* Couverture des accidents privés et professionnels (voir conditions).

(1) Les événements garantis et les conditions figurent au contrat.

Les contrats d'assurance sont assurés par Pacifica, compagnie d'assurance dommages, ou par Predica, compagnie d'assurances de personnes, filiales de Crédit Agricole Assurances.

PACIFICA S.A au capital entièrement libéré de 398 609 760 €, entreprise régie par le Code des Assurances - Siège social : 8/10, Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris.

PREDICA, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Entreprise régie par le Code des Assurances, Siège social : 16/18 boulevard de Vaugirard 75 015 Paris. 334 028 123 RCS Paris. Les dispositions complètes du contrat figurent dans la notice d'information. Vous disposez d'un délai, légal ou contractuel, selon le produit, de 30 jours calendaires pour renoncer à votre adhésion à compter de la date de sa conclusion.

CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053

Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurances de votre Caisse sont à votre disposition sur : www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence de Crédit Agricole.

Renseignez-vous sur les conditions de ces offres dans votre Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, courtier en assurances.

CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



● Pays de la zone Euro*

●● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

●●● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

●●●● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

* Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

SOS Carte

Opposition carte
(perte ou vol)

Depuis l'étranger :
+33 9 69 39 92 91**

Service cartes bancaires
(assistance)

En France :
09 69 39 92 91*

**EN CAS
D'URGENCE
7/7**

Assurances Pacifica (déclarer un sinistre)

En France métropolitaine : **0 800 810 812** Service & appel gratuits 24h/24 et 7j/7*

Depuis l'étranger : **+33 1 40 25 58 48****

* Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

** Coût selon opérateur (PCV accepté).

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15, esplanade Brillaud-de-Laujardière - CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 868. Contrôlé par : Crédit Agricole SA : 12 Place des Etats-Unis - 92127 MONTROUGE Cedex - l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 Place de Budapest, 75436 Paris - l'Autorité des Marchés Financiers : 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02.

Photos : iStock - Edition janvier 2022. Ne pas jeter sur la voie publique.